

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 93264 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ZAOUITA MANSOURA, MME MAKHLOUKI MOHAMED

Date de naissance : 01.01.1925

Adresse : HAY DOUNIA 96 RUE 10 N° 42 S 1 M

Tél. 06 41 61 0834 Total des frais engagés : 648 DH Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr DRAYA AICHOR Najat
Médecine Générale
(C) Bourazil N°43 1er Etage
En face station Shell Casablanca
Tel. 05 22 70 07 59

Date de consultation : 25/06/2020

Nom et prénom du malade : ZAOUITA MANSOURA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabetes

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 22/10/2020

Signature de l'adhérent(e) : SS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/06/2020				Dr DRAIYAH Médecine Générale Boursazin N°43 1er Etage Av (C) Bourse Station 51 5th Casablanca Tél 05 22 70 07 39

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ATTAWKI Hly Sadri Bloc 3 Rue 10 N° 32 Tél : 05 22 70 80 42 092012293	25/06/2020	198,40

ANALYSES - RADIOPHOTOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Docteur SAID ANHICHEM Laboratoire d'Analyses Médicales Casablanca	25/06/2020	B 4 50	450,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
	D 00000000	B 00000000		DATE DU DEVIS
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DE L'EXECUTION
	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS			VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

ORDONNANCE

Dr DRAYA AICHLOR Najat
Médecin Générale
3 AV (C) Bourguiba N°43 1er Etage
en face station Sidi Othman
Tel 05 22 70 07 59

Le :

25/12/2022

Nec Zomist A non pour rin

49,60 x 4 Dose RTU my
1 dose / 15j : 3 RTU
1 dose / mois : 1 RTU

PHARMACIE ATTAWHID
May Sadri Bloc 3 Rue 10 N° 33
Tél : 05 22 70 80 42
CASABLANCA

Dr DRAYA AICHLOR Najat
Médecin Générale
3 AV Bourguiba N°43 1er Etage
en face station Sidi Othman
Tel 05 22 70 07 59

J.A.

PPV: 49,60 DH
LOT: 20D06
EXP: 04/2023

17

LABORATOIRE ANHICHEM D'ANALYSES MEDICALES

Dr SAID
ANHICHEM
BIOLOGISTE

N°122 ,Av Akid Allam Hay My Rachid 2 Bournazel
Casablanca
Tél: 05 22 56 15 85 Fax: 05 22 56 15 86
IF: 14363584 ICE: 000349000000065

FACTURE N° : 200003830

CASABLANCA le 27-06-2020

Mme ZOUITA Mansoura

Récapitulatif des analyses

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
0439	Vitamine D	B450	B

Total des B : 450

Total des HN : 0

TOTAL DOSSIER : 450.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : quatre cent cinquante dirhams .

Laboratoire d'Analyses Médicales
ANHICHEM
Docteur SAID ANHICHEM
Casablanca

ORDONNANCE

Dr DRAYA AICHOR Najat

Médecine Générale
Av (C) Bourazil N°43 1er Etage
En face station Sidi El Ouleyde
Tel 05 22 70 07 59

Le :

25/06/22

Zouira Mengouria

Docteur M.D

Laboratoire d'Analyses Médicales
ANHICHEM
Docteur SAID ANHICHEM
Casablanca

Dr DRAYA AICHOR Najat
Médecine Générale
Av (C) Bourazil N°43 1er Etage
En face station Sidi El Ouleyde
Tel 05 22 70 07 59



مختبر أنهيشم للتحليلات الطبية والبيولوجية

Laboratoire ANHICHEM d'Analyses Médicales et Biologiques

الكيمياء السريرية والمناعة - فحص الدم - علم البكتيريا والفيروسات والطفيليات - الأمراض العامة - البيولوجيا التناستية
Biochimie Clinique - Immunologie - Hématologie - Bactériologie - Virologie Clinique - Parasitologie Mycologie - Pathologie Médicale - Biologie de la Reproduction

Dr. Said ANHICHEM
Spécialiste en Biologie

الدكتور سعيد أنهيشم
اختصاصي التحليلات الطبية

Date d'enregistrement : 25-06-2020 à 11:25
Code patient : 2006010030
Né(e) le : 01-01-1925 (95 ans)

Mme ZOUITA Mansoura
Prescripteur :
Dossier N° : 2006250049

CB:



VITAMINOLOGIE

VIDAS (BIOMERIEUX)/COBAS

25-OH-Vitamine D (D2+D3)
(Technique ELFA-Automate VIDAS)

12.10 ng/ml

Interprétation

Déficient	< 20 ng/ml
Insuffisant	20 à 29 ng/ml
Suffisant	30 à 100ng/ml
Toxicité potentielle	> 100 ng/ml

Validé par : Dr ANHICHEM Said
Laboratoire d'Analyses Médicales
ANHICHEM
Docteur SAID ANHICHEM
Casablanca